

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : SOLIQ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : adhésive

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DJ CIRRUS GmbH

Rodenkirchenerstr. 200

50389 Wesseling

Germany

+ 49 (0) 2236-336 340

info@cirrus-gmbh.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : For Europe: +44 (0)1270 502 891 (Carechem, 24hr)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 3 H412

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Xi; R36/38 R43 R52/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Composants dangereux:

diacrylate d'hexaméthylène, diacrylate de 1,6-hexanediol, tétraacrylate de pentaérythritol, diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-hydroxyméthyl-1,3-propanediyle triacrylate de pentaérythritol, diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle, triacrylate de triméthylolpropane

Mentions de danger (CLP):

H315 - Provoque une irritation cutanée

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP):

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
diacrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)-1,3-propanediyle, tétraacrylate de pentaérythritol	(CAS-Nr)4986-89-4 (EG Nr)225-644-1 (INDEX-Nr)607-122-00-9	5 - 10	Xi; R36/38 R43
diacrylate d'hexaméthylène, diacrylate de 1,6-hexanediol	(CAS-Nr)13048-33-4 (EG Nr)235-921-9 (INDEX-Nr)607-109-00-8	1 - 5	Xi; R36/38 R43
acrylate d'isobornyle	(CAS-Nr)5888-33-5 (EG Nr)227-561-6 (INDEX-Nr)607-133-00-9	1 - 5	Xi; R36/37/38 N; R51/53
diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-hydroxyméthyl-1,3-propanediyle triacrylate de pentaérythritol	(CAS-Nr)3524-68-3 (EG Nr)222-540-8 (INDEX-Nr)607-110-00-3	1 - 5	Xi; R36/38 R43
diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle, triacrylate de triméthylolpropane	(CAS-Nr)15625-89-5 (EG Nr)239-701-3 (INDEX-Nr)607-111-00-9	1 - 5	Xi; R36/38 R43

Limites de concentration spécifiques: voir section 16

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
diacrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)-1,3-propanediyle, tétraacrylate de pentaérythritol	(CAS-Nr)4986-89-4 (EG Nr)225-644-1 (INDEX-Nr)607-122-00-9	5 - 10	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
diacrylate d'hexaméthylène, diacrylate de 1,6-hexanediol	(CAS-Nr)13048-33-4 (EG Nr)235-921-9 (INDEX-Nr)607-109-00-8	1 - 5	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
acrylate d'isobornyle	(CAS-Nr)5888-33-5 (EG Nr)227-561-6 (INDEX-Nr)607-133-00-9	1 - 5	Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 2, H411
diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-hydroxyméthyl-1,3-propanediyle triacrylate de pentaérythritol	(CAS-Nr)3524-68-3 (EG Nr)222-540-8 (INDEX-Nr)607-110-00-3	1 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle, triacrylate de triméthylolpropane	(CAS-Nr)15625-89-5 (EG Nr)239-701-3 (INDEX-Nr)607-111-00-9	1 - 5	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317

Limites de concentration spécifiques: voir section 16

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

Premiers soins après contact avec la peau:

Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Emmener la victime chez un ophtalmologue.

Premiers soins après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin/le service médical. Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie:

Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

Protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

Autres informations:

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection. Ecarter toute source d'ignition.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection: Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention: couvrir le produit répandu avec un matériau inerte, p.ex.: sable sec/vermiculite sec/terre sèche.

Procédés de nettoyage: Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Assurer une ventilation adéquate. Tenir l'emballage bien fermé.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

incompatibilités

Mesures techniques:

Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Conditions de stockage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'abri de l'humidité. Conserver à l'abri des rayons solaires directs, sources de chaleur.

Température de stockage:

4 - 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Équipement de protection individuelle:

Masque à gaz. Lunettes bien ajustables. Vêtements de protection. Gants.

Protection des mains:

gants de protection.

Protection oculaire:

lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires:

Travailler sous aspiration locale/ventilation. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:

Liquide

Apparence:

Liquide.

Couleur:

incolore

Odeur:

caractéristique.

Seuil olfactif:

Aucune donnée disponible

pH:

Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1):

Aucune donnée disponible

Point de fusion:

Aucune donnée disponible

Point de congélation:

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition:

> 100 °C

Point d'éclair

> 100 °C

Température d'auto-inflammation:

Aucune donnée disponible

Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz):

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

Densité relative de vapeur à 20 °C:

Densité relative:

Masse volumique:

Solubilité:

Log Pow:

Log Kow:

Viscosité, cinématique:

Viscosité, dynamique:

Propriétés explosives:

Propriétés comburantes:

Limites explosives:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible
(25°C)

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

(25°C)

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut polymériser. Il peut se produire une réaction exothermique.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Conserver à l'écart de : Agent oxydant. Peroxydes. métaux réactifs (Al, K, Zn, ...). Réaction exothermique avec de nombreux composés tels que: alcalis et produits caustiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

acrylate d'isobornyle (5888-33-5)	
DL50 orale rat	4890 mg/kg (Rat; Littérature)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (Lapin; Littérature)

diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-hydroxyméthyl-1,3-propanediyle triacrylate de pentaérythritol (3524-68-3)	
DL50 orale rat	1830 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	1830.000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Non classé

Cancérogénicité:

Non classé

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

Toxicité pour la reproduction:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Non classé
Danger par aspiration:	Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général: Aucun renseignement disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Soliq	
Persistance et dégradabilité	Aucun renseignement disponible.

acrylate d'isobornyle (5888-33-5)	
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée expérimentale disponible. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.

tétraacrylate de pentaérythritol (4986-89-4)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Soliq	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.

acrylate d'isobornyle (5888-33-5)	
Log Pow	4.21 (Valeur estimative)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation ($4 \geq \text{Log Kow} \leq 5$).

tétraacrylate de pentaérythritol (4986-89-4)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations: Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets):

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

Méthodes de traitement des déchets:

Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Législation régionale:

Listed on the EEC inventory EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances). Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory. Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List). Listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances). Listed on Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC). Listed on the Japanese ENCS (Existing & New Chemical Substances) inventory. Listed on the Korean ECL (Existing Chemicals List).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique,

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Trade name: SOLIQ

Date d'émission: 12/09/2014

Date de révision:

Remplace la fiche: 06/06/2014

Version: 2.0

FR (français)

CIRRUS DJ CIRRUS GmbH

	<i>Catégorie 3</i>
<i>Eye Irrit. 2</i>	<i>Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2</i>
<i>Skin Irrit. 2</i>	<i>Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2</i>
<i>Skin Sens. 1</i>	<i>Sensibilisation cutanée, Catégorie 1</i>
<i>STOT SE 3</i>	<i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3</i>
<i>H302</i>	<i>Nocif en cas d'ingestion</i>
<i>H315</i>	<i>Provoque une irritation cutanée</i>
<i>H317</i>	<i>Peut provoquer une allergie cutanée</i>
<i>H319</i>	<i>Provoque une sévère irritation des yeux</i>
<i>H335</i>	<i>Peut irriter les voies respiratoires</i>
<i>H411</i>	<i>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</i>
<i>H412</i>	<i>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</i>
<i>R36/37/38</i>	<i>Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau</i>
<i>R36/38</i>	<i>Irritant pour les yeux et la peau</i>
<i>R43</i>	<i>Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau</i>
<i>R51/53</i>	<i>Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique</i>
<i>R52/53</i>	<i>Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique</i>
<i>N</i>	<i>Dangereux pour l'environnement</i>
<i>Xi</i>	<i>Irritant</i>

<i>Nom</i>	<i>Identificateur de produit</i>	<i>Limites de concentration spécifiques</i>
<i>acrylate d'isobornyle</i>	<i>(n° CAS) 5888-33-5 (Numéro CE) 227-561-6 (Numéro index) 607-133-00-9</i>	<i>(C >= 10) Xi;R36/37/38</i>

<i>Nom</i>	<i>Identificateur de produit</i>	<i>Limites de concentration spécifiques</i>
<i>acrylate d'isobornyle</i>	<i>(n° CAS) 5888-33-5 (Numéro CE) 227-561-6 (Numéro index) 607-133-00-9</i>	<i>(C >= 10) STOT SE 3, H335</i>

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit